



Compte rendu du CA du 3 Février 2009

Présents : CADY Régis
DUBOST Jean-Christophe
MOULIN Lydia
LEBELLOUR Dominique.
LALLICAN Jean-Simon
POULAIN Hervé.
RICHER Thomas.
ROY Céline.
PELSEL Pascal.
MASSOT Sébastien
LEMIGNON Stéphane.

- Informations générales:

Deux kayaks de slalom ont été livrés au club, l'un présente des signes de faiblesse au niveau fabrication et va donc être retourné.

Une demande de subventions pour les déplacements des équipes pour le championnat 2009 a été déposée en mairie.

Quatre clefs neuves ont été récupérées à la mairie. Ces clefs vont donc être redistribuées à des personnes responsables de cette dernière. Au total 10 clefs sont présentes au club elles ont été réparties de manière à ce que chaque fonction occupée ainsi que chaque section puisse disposer de l'une d'elles.

- 1- Président (Le Bellour Dominique).
- 2- Permanent (Mainguy Jérôme).
- 3- Trésorier (Cady Régis).
- 4- Responsable emploi (Moulin Lydia).
- 5- Section plein air (jean Simon Lallican)
- 6- Equipe N1 (Lebreton Ronan).
- 7- Equipe N2 (Hirbec Antoine).
- 8- Equipe N3 (Richer Thomas).
- 9- Equipe Fille (Perrin Lucie).
- 10- Mise à disposition du permanent pour que ce dernier puisse la prêter occasionnellement

- FFCK :

Petit rappel à tous, le règlement de cette année oblige chaque compétiteurs à avoir au minimum le niveau pagaie verte eau calme pour pouvoir participer aux championnats de France de kayak polo.

- Formation:

Quatre personnes ont été en stage de formation d'arbitre national sur Paris. Et ce afin que chaque équipe ait au moins un arbitre.

- Réunion groupe compétition.

Le 12 janvier, après analyse des propositions de l'entraîneur Jérôme Mainguy, le groupe de compétition a décidé de la composition des équipes pour 2009 :

Le principe est simple et est basé sur :

- des objectifs sportifs.
- la préparation de l'avenir par l'intégration des jeunes.

Plusieurs changements ont donc été opérés notamment la bascule du groupe « d'anciens » de N2 en N3 et par conséquent la montée des « jeunes » en N2. Yvain et Pierrot restent en N2. Alexandre Massot lui monte en N1.

- Questions diverses.

Une demande des parents de Clément Burel a été faite afin de savoir si le club était intéressé pour racheter le kayak de slalom de Clément. Le bureau souhaite tout d'abord que Clément essaie de le vendre par ses propres moyens le club n'en ayant pas un besoin immédiat.

Un récapitulatif des dates de championnats de toutes les équipes du club va être constitué par Céline Roy afin de ressortir les dates où plusieurs équipes partent et de ce fait anticiper les locations de véhicule afin de réduire au maximum ces frais.

Une joueuse italienne souhaitant évoluer dans le championnat français et plus particulièrement au club d'Acigné va faire sa saison avec notre équipe féminine, le club prendra en charge son inscription à la fédération.

Le Président